

Image not found or type unknown



Hebergement a titre gracieux et rsa

Par **altaya14**, le **02/02/2012 à 16:53**

Bonjour, mon fils a un ami qui depuis quelques temps n'a plus de logement ..je me propose de le recevoir et le loger a titre gracieux .j'ai une chambre en trop ..en ai-je le droit car je suis seule avec mes filles et je perçois le rsa et des apl donc je ne veux pas non plus me mettre dans l 'embarras et etre accusé de fraude . merci de vos réponses